



**NOTE DE FONCTIONNEMENT N° 1**

**BUREAU et MEMBRES DU COMITE : Saison 2018-2019**

<b>B U R E A U</b>	<b>Président</b>	Yves DEVILLERS	<a href="mailto:yves.devillers56@gmail.com">yves.devillers56@gmail.com</a> 07.52.63.22.25
	<b>Trésorier</b>	Sylvain COTTRET	<a href="mailto:sylvain.cottret@orange.fr">sylvain.cottret@orange.fr</a> 06.98.48.93.03
	<b>Secrétaire</b>	Didier DUCHESNE	<a href="mailto:dduch80@my.com">dduch80@my.com</a> 06.03.04.59.01
<b>M E M B R E S  d u  C O M I T E</b>	Vice-présidente Responsable des courses	Catherine MANOUVRIER	<a href="mailto:catherinemanouvrier@orange.fr">catherinemanouvrier@orange.fr</a> 06.19.55.32.36
	Adjoint courses, adjoint vêtements	Dominique QUEVAUVILLERS	<a href="mailto:dquevauvillers@yahoo.com">dquevauvillers@yahoo.com</a> 06.52.22.43.35
	Vice-président Responsable brevets cyclotouristes, épreuves cyclosporives chronométrées	Florent DUNEUFGERMAIN	<a href="mailto:fduneufgermain@laposte.net">fduneufgermain@laposte.net</a> 07.88.11.46.76
	Adjoint cyclotourisme	Philippe CORNE	<a href="mailto:philcorne80@gmail.com">philcorne80@gmail.com</a> 06.75.80.53.51
	Adjoint communication et partenariat	Michel TÉTU	<a href="mailto:michel_tetu@orange.fr">michel_tetu@orange.fr</a> 06.85.42.02.49
	Responsable matériel	Jean-Robert CARPENTIER	<a href="mailto:jean-robert.carpentier0632@orange.fr">jean-robert.carpentier0632@orange.fr</a> 06.82.71.76.80
	Adjoint matériel	Marc BETTEMBOS	<a href="mailto:bettembosmarc@gmail.com">bettembosmarc@gmail.com</a> 06.86.16.96.18
	Responsable sécurité	Patrice HOLLVILLE	<a href="mailto:patrice.hollville@wanadoo.fr">patrice.hollville@wanadoo.fr</a> 06.24.68.01.71
	Adjoint VTT	Frédéric KLODA	<a href="mailto:frederic.kloda@sfr.fr">frederic.kloda@sfr.fr</a> 06.20.60.11.33
	Communication et partenariat	Frédéric VERDIER	<a href="mailto:verdierefrederic@sfr.fr">verdierefrederic@sfr.fr</a> 06.80.72.26.17
	Responsable vêtements	Bruno HOGUET	<a href="mailto:brunohoguet@laposte.net">brunohoguet@laposte.net</a> 06.89.33.95.74
	Licences, contact UFOLEP Adjoint sécurité	Manuel DA SILVA	<a href="mailto:mota80@sfr.fr">mota80@sfr.fr</a> 06.83.40.68.30

**AUTRES FONCTIONS**

Vérificateurs aux comptes :	Fabrice FOLLET et Patrick DUBUC
Correspondant site internet - webmaster :	Bernard PICARD
Organisation et coordination des VTT :	Jean-Pierre SOUFFLET
Délégués sportifs :	Patrice HOLLVILLE et Jacques CORROYER



*NOTE DE FONCTIONNEMENT N° 2*

***Tarifs de la cotisation et de la participation : Saison 2018-2019***

**1) LA COTISATION**

Le tarif de la cotisation d'une saison comprenant le prix de la licence UFOLEP et la part revenant au club pour son fonctionnement a été fixé à :

- **65 €** pour les adultes et **35 €** pour les moins de 20 ans et les étudiants.

Pour mettre à l'honneur les anciens licenciés à partir de 70 ans, le club leur offre le coût de la cotisation à condition qu'ils aient au moins 5 ans d'ancienneté au club et au moins 1 participation à leur actif dans la saison précédente.

**2) LA PARTICIPATION**

Le montant de la participation qui consiste à faire baisser le tarif des cotisations selon la procédure indiquée dans le règlement intérieur de l'association a été fixé à **7 €**.

**Ces montants ont été proposés par le Comité Directeur et validés en Assemblée Générale du 17/11/2018 pour la saison 2018/2019.**

Le président

Yves DEVILLERS



*NOTE DE FONCTIONNEMENT N° 3*

**Les Groupes de Niveau : Saison 2018-2019**

- Rappel : rassemblement au départ du club
- Répartition des groupes de niveau en 4 allures différentes et désignation d'un responsable de groupe :
- – **Allure soutenue (> à 29 km/h)** pour les licenciés qui recherchent la performance et la compétition.
- – **Allure régulière (entre 27 et 29 km/h)** pour les licenciés qui souhaitent maintenir une activité sportive d'un bon niveau ou l'endurance et la résistance sont des qualités indispensables.
- – **Allure modérée (entre 25 et 27 km/h)** pour les licenciés qui pratiquent le cyclisme avec l'envie de progresser.
- – **Allure loisir (< à 25 km/h)** pour les licenciés qui pratiquent le cyclisme détente et loisirs en vue du maintien de leur condition physique
- **Nota : en cours de saison, il est possible de changer de groupe sous réserve d'en accepter l'allure.**  
**Les 3 derniers groupes peuvent être appelés à faire une partie du parcours ensemble.**

Le président

Yves DEVILLERS



**NOTE DE FONCTIONNEMENT N° 4**

**Les Sorties Longues Durées : Saison 2018-2019**

Des sorties « longues Durées » sont mises en place principalement le mardi ou le jeudi à partir de mars jusqu'en octobre généralement avec un départ du matin et retour dans l'après-midi.

- . Les distances vont généralement de 130 à 230 km .
- . Elles sont encadrées par l'initiateur de l'activité ou en collaboration avec un autre licencié reconnu apte à cette fonction.
- . Le départ se fait généralement du club le matin à des horaires adaptés à la distance et aux conditions de la saison.
- . Des LD peuvent être organisées le week-end ou les jours fériés pour les actifs.
- . Un arrêt vers midi est prévu avec repas tiré du sac ou acheté sur place par les participants.
- . Selon la distance à parcourir, un véhicule suiveur peut être amené à suivre le peloton.

Critères de choix du parcours

- selon la période :
  - . Eviter les lieux touristiques (bord de mer) en période d'affluence
  - . Eviter les parcours longs et exigeants en début de saison

**Changement de parcours ou de jour en fonction de la météo:**

- . Eviter les parcours avec vent fort défavorable annoncé pour le retour
- . Temps exécrable : choisir un autre jour de la semaine ou annuler la sortie hebdomadaire

Les participants (licenciés comme extérieurs) s'engagent à évaluer correctement la distance proposée (capacité, équipement, esprit de groupe) et disposer du temps libre nécessaire pour ne pas entrainer le groupe dans un retour d'urgence.

Le président

Yves DEVILLERS



*NOTE DE FONCTIONNEMENT N° 5*

**Subventions et Récompenses : Saison 2018-2019**

Le club peut accorder, en fonction de ses finances, des subventions et des récompenses pour les licenciés du club jugés méritants.

Exemples :

- Remboursement de 20 courses par an pour les coureurs
- Réduction sur l'achat d'équipements du club
- Subvention sur les frais de participation aux '3 jours du club'
- Participation du club aux frais de déplacement pour participer à des événements vélo comme l'Ardéchoise, Lille-Hardelot, etc..
- Récompenses lors de l'Assemblée Générale du club.
- Subvention sur le coût du repas de l'AG

Ces aides sont décidées chaque saison par le comité Directeur.

Le président

Yves DEVILLERS